

question de savoir qui aura la direction de cette société. C'est tout simplement un de ces changements de mots qui indiquent combien il est difficile parfois de comprendre les déclarations du ministre du Commerce.

Voici, selon le texte du discours remis par son cabinet, ce que le ministre du Commerce disait au *Canadian Club* de Toronto le 30 janvier dernier:

En outre, la *Trans-Canada Pipe Lines* a pris l'engagement suivant: quand viendra le moment d'émettre des actions dans le public, au moins 51 p. 100 de l'émission totale des actions délibérantes seront offerts aux Canadiens.

Il n'existe aucun accord qui laisse supposer cela. Le Gouvernement ne pourrait exiger cela, même s'il le voulait. De toute façon, il n'a pas d'engagement; c'est du moins ce que nous a dit le ministre du Commerce.

L'hon. M. Rowe: Il s'agit d'un espoir politique.

L'hon. M. Drew: Ce n'est rien de plus qu'une tentative pour faire croire à la population canadienne qu'elle n'a pas lieu de s'inquiéter. Le Gouvernement sait que la population veut qu'il fasse quelque chose et il cherche à créer l'impression qu'il prend des dispositions à cet égard. Monsieur le président, on ne nous demandera sûrement pas d'attendre jusqu'à ce que la Commission fédérale de l'énergie des États-Unis se soit décidée. Nous n'allons certainement pas changer de politique et nous lancer dans l'étatisation, sans que le Gouvernement nous dise pourquoi il a mis l'entreprise privée de côté. Que le Gouvernement ne dise pas qu'il n'est pas question ici de propriété publique! Ce l'est autant pour une distance de 675 milles que pour tout le pipe-line.

Le ministre du Commerce a parlé des désirs des socialistes en l'occurrence.

Le très hon. M. Howe: Je vous incluais!

L'hon. M. Drew: C'est bien la remarque qu'on peut attendre du ministre du Commerce. Si, dans ce cas-ci, le ministre du Commerce veut démontrer que la propriété d'État est du socialisme, c'est donc que le Gouvernement s'est prononcé en faveur du socialisme, puisqu'il demande notre approbation à l'égard d'un pipe-line appartenant à l'État et qui s'étend sur 675 milles, depuis le Manitoba jusqu'à Kapuskasing.

Je ne conviens nullement que ce soit du socialisme. Je n'admets pas que, dans les conditions requises, la propriété d'État soit du socialisme. Je pourrais difficilement admettre cela, vue que je me suis si longtemps occupé de la plus grande entreprise publique au Canada, la Commission hydro-électrique d'Ontario.

[L'hon. M. Drew.]

Selon nous, cette entreprise peut être exécutée par l'entreprise privée, ainsi qu'on l'a recommandé. Le Gouvernement doit faire en sorte qu'il en soit ainsi; c'est son devoir, à notre avis. Nous croyons que le Gouvernement devrait maintenant s'occuper de réorganiser la *Trans-Canada Pipe Lines*. Nous croyons qu'il faudrait un pipe-line entièrement canadien, complètement indépendant des décisions de Washington. Nous croyons que la *Trans-Canada Pipe Lines* devrait, en qualité de pipe-line entièrement canadien, être mise en demeure de donner suite aux promesses qu'elle a faites au Parlement en 1951, 1953, 1954 et de nouveau en 1955. Nous croyons, enfin, que cette société peut le faire sans recourir à d'autres moyens financiers que ceux dont elle dispose actuellement, mais nous exigeons que le présent Gouvernement veille à ce que la direction de l'entreprise soit entre les mains de Canadiens.

Le ministre du Commerce dit parfois que les Canadiens hésitent à placer leur argent. Rien d'étonnant si, comme il arrive si souvent, ils se voient frustrés du droit de gouverner la barque. Le ministre du Commerce nous a donné lecture de la liste des administrateurs de la société. Ce sont tous des hommes d'affaires canadiens hautement respectés; tous feraient d'admirables administrateurs d'une société entièrement canadienne, fonctionnant au Canada. J'espère bien que l'occasion leur sera fourni d'administrer une société toute canadienne, financée au Canada, selon des moyens auxquels le présent Gouvernement a déjà songé et dont le premier ministre a parlé il y a seulement huit mois en disant que c'était selon ces moyens qu'il préférerait que la chose se fasse.

Le ministre du Commerce a consacré quelque temps à la situation en Ontario. On sait fort bien que l'Ontario a soumis une autre proposition au Gouvernement. On sait également que l'Ontario préfère une autre méthode. Personne n'ignore, non plus, que cette province n'a adopté pareille ligne de conduite que parce qu'elle souhaitait obtenir du gaz sur son territoire. Elle n'a aucune influence à cet égard. Tout ce qu'on dit au sujet du caractère conjoint de cette société de la Couronne est absurde. Il s'agit d'une société de la Couronne créée par le gouvernement fédéral. Il n'existe pas de procédure légale permettant d'instituer une société conjointe de la Couronne. C'est jeter de la poudre aux yeux, c'est tenter de duper le public! C'est une société de la Couronne créée par le gouvernement fédéral. Il décide de l'instituer, puis annonce au gouvernement de l'Ontario ce qu'il entend faire. On n'a pas tenu compte de ses vœux. Le premier ministre sait fort bien que ce n'est pas là ce qu'avait recommandé le gouvernement de